

CAEN RENFORCE SA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ



Le barreau développe les formations pour sensibiliser les avocats.

Mieux vaut prévenir que guérir. Le Barreau de Caen (405 avocats) l'a démontré une fois de plus en organisant à la mi-septembre 2022 une session de [formation dédiée à la cybercriminalité](#), appelée à de prochains renouvellements « *sous d'autres formes* ».

La Section de recherches de la Gendarmerie de Caen, en charge de la plateforme régionale « *Cybercriminalité* », s'est associée à l'initiative pour expliquer ses missions quotidiennes guidées par l'anticipation et la prévention des menaces, et la manière de répondre aux attaques.

Angles juridiques

Au cours de la journée, M^e Julie Gringore a d'abord précisé les dispositions légales qui s'appliquent au RGPD puis elle est revenue sur le respect de la déontologie liée au E-secret professionnel. Elle a ensuite invité la profession à se conformer aux différentes mesures qui sécurisent des données confidentielles face aux risques d'une intrusion.

« *J'étais là pour [apporter aux confrères un éclairage juridique sur ces sujets](#) à la demande de M^e Nathalie Lailier, notre bâtonnière* », explique M^e Gringore.

Maîtrise des outils

La démarche est née de la volonté d'agir du conseil de l'Ordre, à l'origine de la création en 2021 de « [L'Incubateur conquérant](#) » devenu une association un an plus tard.

« *Son but est de promouvoir les nouvelles technologies auprès des avocats caennais et de leur montrer ce qu'elles peuvent leur apporter sans en être tributaires* », précise M^e Gringore qui, au sein de l'incubateur, forme au RGPD, « *parce qu'il faut se mettre en conformité* ».

Appel aux professionnels

La problématique la plus importante relève cependant, selon elle, de la cybersécurité parce qu'« *il est inutile de s'entourer de toutes les clauses juridiques possibles si les impératifs techniques n'ont pas été respectés pour se protéger* ». L'avocate recommande vivement, « *compte tenu de nos*

À Caen, la radio en parle

Avocate associée au Cabinet Derby Avocats, M^e Julie Gringore intervient en conseil juridique et en contentieux judiciaire dans différents domaines, dont celui des nouvelles technologies.

Depuis 2018, elle est en début d'année l'invitée de « *Côté Experts en Normandie* », une émission diffusée sur l'antenne locale de *France Bleu*. Pendant trente minutes, ces experts répondent en direct aux questions des auditeurs dans différents domaines de la vie quotidienne, dont le droit.

Le 27 janvier dernier, M^e Gringore a expliqué comment protéger ses données numériques personnelles à l'occasion du [17^{ème} Data Protection Day](#) organisé par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

Le conseil de l'Ordre des avocats de Caen s'associe lui aussi à l'initiative en faisant appel à des interlocuteurs du barreau, selon les thèmes juridiques abordés lors de l'émission. « *Côté Experts* » est également diffusée dans l'Hérault, le Vaucluse, la Franche-Comté, les Pays de Savoie et les Alpes-Maritimes.

obligations déontologiques », de « les confier à des professionnels ». « Les risques sont beaucoup trop importants », insiste-t-elle.

« Nous exerçons d'abord et avant tout notre métier et nous ne pouvons pas tout faire, à part installer un anti-virus », estime M^e Gringore. « Mais tout le reste nous dépasse car nous n'en avons pas la maîtrise technique. »

Années à risques

Elle évoque également les échéances qui rapprochent la France de la Coupe du Monde de rugby en 2023 et des Jeux olympiques et paralympiques à Paris l'année suivante. L'avocate craint en effet une augmentation très nette des risques de cyberattaques menées contre un pays devenu une proie facile « sous le feu des projecteurs ».

« En 2020, les rançons numériques ont été multipliées par sept au Japon », rappelle-t-elle. À la mi-novembre 2022, le site de l'hebdomadaire *L'Express* a estimé à plus de quatre milliards le nombre de tentatives de cyberattaques lors des jeux de Tokyo.

Selon *lemondeinformatique.fr*, les responsables de la sécurité des JO de Paris ont plus récemment dit s'attendre à une multiplication du chiffre par huit.

Vigilances

« Bien que les risques puissent encore s'intensifier, la lutte contre la cybercriminalité monte elle aussi en puissance », observe M^e Gringore, soulignant une évolution vers « un équilibre relatif des forces ». Les derniers bilans de [l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information \(ANSSI\)](#) montrent que les combats menés sur les fronts de la cyberdélinquance ne sont pas vains.

« Si le nombre d'attaques par rançongiciel (...) a diminué, la menace d'espionnage informatique demeure prégnante », modère l'autorité nationale.

Elle prône pour l'atténuer l'application rigoureuse des consignes de son [Guide d'hygiène informatique](#), la sensibilisation régulière des usagers du web et le développement de capacités de détection et de traitement d'incident. Ce sont autant de mesures qui aideront à « se prémunir des menaces les plus courantes ».

Le CNB à l'offensive

Le 13 décembre 2022, la commission Numérique du CNB a présenté [un rapport d'information accompagné de deux feuilles de route](#).

La première « vise à accompagner les cabinets d'avocats dans la mise en place d'une stratégie de gestion du risque numérique ».

La seconde « vise à doter l'institution d'un plan d'action sur trois ans autour de la cybersécurité ».

Media partner : LexisNexis

Plus d'informations : www.ulanet.org

Alain Baudin

Publicité

N°13

Printemps
2023

Actus *des* Barreaux

DÉMISSIONS CHEZ LES AVOCATS :
Un phénomène qui s'explique

GUICHET UNIQUE :
Les origines
d'une pagaille

STRASBOURG :
Un barreau avec des
gants de boxe

CHALON-SUR-SAÔNE :
Le bâtonnier
Damien Varlet
ouvre ses portes

CYBERCRIMINALITÉ :
Appel à l'extrême
vigilance depuis Caen

